FINANCES

Arrêté 2024-44 : Constitution d'une provision pour charges liées à la compétence GEMAPI

1 DOCUMENT - Publié le 17 décembre 2024

ARRETE

FINANCES

Constitution d'une provision pour charges liées à la compétence GEMAPI

Le Président,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu l'article R2010-2 du CGCT modifié par le décret n°2020-1399 du 18 juillet 2020 et introduisant dans la partie réglementaire du CGCT la suppression de l'obligation pour les assemblées délibérantes de délibérer pour autoriser la constitution, l'ajustement ou la reprise d'une provision
- Vu le vote d'exécution de la compétence GEMAPI pour les exercices 2023-2025

Considérant que le taxe GEMAPI, perçue annuellement, est affectée exclusivement aux dépenses liées à cette compétence,

Considérant le retard du chantier des digues de la Leyssse ainsi, et traduisant un recours partiel des dépenses prévues,

Considérant l'excédent constaté de 700 000 € sur les exercices 2023-2025, destiné au financement des projets futurs dans le cadre de la compétence GEMAPI,

Considérant que le Président est, conformément à l'article L6 de la loi organisation, seul compétent pour gérer les ressources obligatoires et facultatives,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : DOTATION DE PROVISION

Une provision pour charges à hauteur de 700 000 € est constituée afin de garantir le financement des projets liés à la compétence GEMAPI.

Cette provision sera intégrée aux écritures du digitaline de l'exercice 2024 conformément aux principes comptables applicables aux collectivités territoriales.

ARTICLE 2 : CARACTERE EXECUTOIRE

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur.

AR_2024-44.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 88,8 KO)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.